



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du **08 novembre 2023** à 18.30 heures

Le huit novembre deux mille vingt-trois à 18.30 heures, le Conseil municipal de la Commune de Le Grau-du-Roi est assemblé en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du 02 novembre 2023, sous la présidence du Docteur Robert CRAUSTE, Maire,

Présents : MM. Robert CRAUSTE, Claude BERNARD, Françoise LAUTREC, Lucien VIGOUROUX, Françoise DUGARET, Lucien TOPIE, Chantal VILLANUEVA, Michel DE NAYS CANDAU, Pascale BOUILLEVAUX-BRÉARD, Pierre DEUSA, Robert GOURDEL, Maryse DEVEZE, Arnel JOUANNET, Marie-Christine ROUVIERE, Philippe BLATIERE, Chantal BERTRAND, Roseline BRUNETTI, Gilles LOUSSERT, Christine LACROIX, Carole LOUCHE, Nathalie GROS-CHAREYRE, Olivier PENIN, Alain GUY, Didier GRANON, Corinne PIMIENTO, Martine SCOLLO-OGIER, Charly CRESPE, Jean-Pierre FILHOL.

Absent excusé : Alain MARTI

Suite à la Commission « Développement économique et touristique » qui s'est tenue le 31 octobre dernier, il est proposé les tarifs suivants :

Objet	Période	Détail	Tarifs TTC 2024
Occupation ODP pour tournage, reportage et prise de photos	Forfait journée	Zone de tournage de films/reportages et/ou prise de photos	500,00 €
		Zone de tournage de films/reportages et/ou prises de photos à titre pédagogique et/ou scientifique	150,00 €

Sous la présidence du Docteur Robert CRAUSTE, Maire,
Président de la Communauté de Communes « Terre de Camargue »,
Conseiller départemental du Gard,

Le Conseil municipal, après délibération :

- Se prononce favorablement sur ces propositions ;
- Valide ces tarifs ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents concernant les redevances d'occupation du domaine public dans le cadre d'un tournage/reportage ou prise de photos.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Président de la Communauté de
Communes « Terre de Camargue »,
Conseiller départemental du Gard,
Docteur Robert CRAUSTE

La secrétaire de séance,
Françoise DUGARET



Accusé de réception en préfecture
030-213001332-20231108-DELIB2023-11-16-DE
Date de télétransmission : 10/11/2023
Date de réception préfecture : 10/11/2023

Département du GARD Ville de Le Grau-du-Roi ☎ 04-66-73-45-45		
Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
29	28	28
DELIBÉRATION N°		
2023-11-16		
Secrétaire : Françoise DUGARET		
ONT VOTÉ		
POUR	CONTRE	ABST.
28	0	0

Objet :

OCCUPATION DU
DOMAINE PUBLIC -
BUDGET COMMUNE /
TOURNAGE,
REPORTAGE ET
PRISE DE PHOTOS :
TARIFS 2024

La présente décision sera publiée ou consultable en Mairie et transmise à Monsieur le Préfet du Gard. Elle peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la date d'accomplissement des mesures de publicité et/ou notification.